

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 02143

Numéro SIREN : 522 076 058

Nom ou dénomination : PHARMACIE DE CHAMPVERT

Ce dépôt a été enregistré le 05/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/004742



PHARMACIE DE CHAMPVERT

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100 000 euros.

Siège social : 153 Avenue Barthélémy Buyer

69005 LYON

522 076 058 RCS LYON

Rapport du commissaire à la transformation de la PHARMACIE DE CHAMPVERT en SPFPL SAS

COMMISSAIRE AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX EN PROVENCE
EXPERT COMPTABLE – SOCIETE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES – REGION DE MARSEILLE

15 Rue du Dr Zamenhof – 13016 Marseille – ntrikian@wizziou.com - Tél. : 04 91 11 00 00 - Fax. : 04 91 11 00 08
SAS au capital de 1 000 € - RCS Marseille B 890 444 342
SIRET 452 778 186 000 12 – APE 6920Z



PHARMACIE DE CHAMPVERT

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100 000 euros.

Siège social : 153 Avenue Barthélémy Buyer

69005 LYON

522 076 058 RCS LYON

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité, d'une part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L 224-3 alinéa 1 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 1^{er} février 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 Novembre 2022 couvrant une période de douze mois, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre

COMMISSAIRE AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX EN PROVENCE
EXPERT COMPTABLE – SOCIETE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES – REGION DE MARSEILLE

15 Rue du Dr Zamenhof – 13016 Marseille – ntrikian@wizziou.com - Tél. : 04 91 11 00 00 - Fax. : 04 91 11 00 08
SAS au capital de 1 000 € - RCS Marseille B 890 444 342
SIRET 452 778 186 000 12 – APE 6920Z



d'affaires 2 591 234 euros.

- Un résultat net comptable de 98 235 euros et des capitaux propres de 1 430 516 euros.
- Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 Novembre 2022, font apparaître une situation nette qui se décompose comme suit :

○ Capital	:	100 000 euros
○ Réserves légales	:	10 000 euros
○ Autres réserves	:	1 222 281 euros
○ Résultat	:	98 235 euros

Total capitaux propres =	1 430 516 euros
--------------------------	-----------------

- Acte de cession du fonds de commerce (10 juillet 2023)
- Le bilan 2023 n'est pas établi à ce jour

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observations de notre part.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon

COMMISSAIRE AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX EN PROVENCE
EXPERT COMPTABLE – SOCIETE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES – REGION DE MARSEILLE

15 Rue du Dr Zamenhof – 13016 Marseille – ntrikian@wizziou.com - Tél. : 04 91 11 00 00 - Fax. : 04 91 11 00 08
SAS au capital de 1 000 € - RCS Marseille B 890 444 342
SIRET 452 778 186 000 12 – APE 6920Z



les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Marseille 16eme, le 2 février 2024

M. Nicolas TRIKIAN

Commissaire à la transformation

COMMISSAIRE AUX COMPTES – COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX EN PROVENCE
EXPERT COMPTABLE – SOCIETE MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES – REGION DE MARSEILLE

15 Rue du Dr Zamenhof – 13016 Marseille – ntrikian@wizziou.com - Tél. : 04 91 11 00 00 - Fax. : 04 91 11 00 08
SAS au capital de 1 000 € - RCS Marseille B 890 444 342
SIRET 452 778 186 000 12 – APE 6920Z